

Autres

Sylvie Anahory

L'homme impressionnait malgré sa petite taille ; sa chevelure flamboyante le rendait remarquable et ce caractère léonin soulignait sa nervosité et son agitation. Il faisait les cent pas dans le bureau, sans cesser de marmonner et de compulser frénétiquement les dossiers épars sur la table. Que déduire de toutes ces conclusions ? Comment les rassembler, leur donner une certaine cohérence ? Il disposait de dizaines de comptes-rendus remis par différents services. Une longue enquête s'ouvrait à lui pour élucider un crime supposé. Le meurtrier et l'arme utilisée l'intéressaient peu, car Zazzo savait que ces éléments s'étaient perdus dans les limbes de l'histoire. Le jeune archéologue devait déterminer pour quelle raison deux femmes avaient été manifestement assassinées, voici 7500 ans. A la vue des crânes sauvagement mutilés, leur mort s'apparentait, sans nul doute, à un meurtre. La tête du sujet B, avait subi cinq impacts violents provoqués par un objet contondant comme une pierre, un os ou un bois très dur, ainsi qu'une perforation réalisée entre les deux cavités orbitales à l'aide d'un poinçon ou d'une flèche.

En 1928, lors de la découverte des sépultures de Théviéc dans le Morbihan, les époux Péquart avaient exhumé vingt-trois squelettes. Plusieurs portaient des traces de violence, l'un conservait encore une pointe de flèche solidement fichée dans une vertèbre. Les deux cadavres qui intéressaient Zazzo avaient été inhumés ensemble

dans une fosse en partie creusée puis recouverte de différents détritiques, dont des coquillages. Au-dessus de leurs têtes, des bois de cerf formaient une sorte de dais protecteur. Les deux corps positionnés en flexion forcée et parés de longs colliers évoquaient un couple réuni dans sa dernière demeure, à la manière des tombeaux étrusques. Ici pourtant, nulle sérénité dans la mort ; mais une idée romantique avait germé autour de cette tombe laissant croire qu'il s'agissait d'un homme et d'une femme. L'archéologie peut se tromper et revenir sur ses premières interprétations ; après le nettoyage et la « restauration » des deux squelettes, les radiologues avaient précisé que les os des bassins appartenaient à deux femmes.

Zazzo attendait la venue de son ami et collègue anthropologue pour tenter de trouver une explication rationnelle face à ce meurtre commis dans les temps lointains du mésolithique. Perdu dans ses pensées, il entendit à peine la porte s'ouvrir puis le retentissant « Bonjour ! » qui suivit.

Louis, imposant physiquement, était de bonne constitution ; aimable et souriant, il inspirait la confiance. Il avait commencé des études de criminologie pour s'orienter ensuite vers la paléo-anthropologie. Elucider les crimes les plus retors de ses contemporains affectait trop sa sensibilité. Il avait beaucoup plus de recul avec les squelettes de Théviec, car l'absence de chair et d'odeur putride lui permettait un détachement plus important. Les corps étaient suffisamment anciens pour n'être jamais confrontés à leur meurtrier. Cet éloignement temporel offrait à l'anthropologue une meilleure concentration sur son sujet d'étude ; il aspirait toutefois à dénouer cette

intrigue de la même manière que si le crime eût été récemment commis. Il disposait d'une copie de l'ensemble des analyses, sauf des résultats d'ADN qui avaient été retardés. Comme il souhaitait partager ses théories avec Zazzo, ce dernier lui proposa de s'asseoir avant d'en discuter. Il commença :

- Je ne comprends pas pourquoi toutes ces sépultures se mêlent à des foyers et à des détritiques ; habituellement, dès le paléolithique les humains ont distingué en aires différentes la vie quotidienne, les cultes et les zones funéraires. Or les fosses de la nécropole sont parsemées de coquillages ; c'est d'ailleurs ce qui a permis la conservation des corps qui n'étaient pas directement en contact avec les sols acides.
- Les tombes ont peut-être été agencées à des moments différents, répondit Louis.
- En fait je ne crois pas, mais ça n'est qu'un mystère parmi les autres. Pourquoi tant de corps mutilés, et en particulier celui de ces deux femmes ? Le meurtrier s'est véritablement acharné sur l'une d'elles comme pour la punir. On penserait à des trépanations, mais les esquilles sur l'os temporal suggèrent un acte plus violent, à la manière d'une lapidation.

L'anthropologue prit la parole :

- Ce n'est pas uniquement un acte de vengeance. Regarde les photos, nous sommes en présence d'une véritable mise en scène. Chaque corps a une posture identique, dos à dos et jambes repliées ; cette position contractée et l'ensemble

ornemental de la fosse suppose une motivation culturelle. La présence de ces bois de cervidés et les parures de coquillages me font penser à un rite. A l'origine, la tombe devait être protégée par un cairn, comme on en trouve dans le Morbihan, à Carnac ou à Locmariaquer. Remarque également les objets lithiques incisés de signes abstraits composés de bâtonnets et de triangles : tous ces éléments évoquent bien un rituel funéraire, une sorte d'offrande, comme si les deux femmes avaient été à la fois détestées et vénérées.

- C'est vrai, tu as raison, répondit Zazzo. Toutes deux portaient des bijoux en coquillages et en os et l'une des pièces est bien particulière. C'est une pendeloque qui a la forme d'une pyxide, le couvercle est enchâssé dans le corps de la boîte. Au dos, une gravure stylisée représente une femme enceinte, l'intaille me fait penser aux formes généreuses de la Vénus de Lespugue, antérieure à cet objet. Les représentations ne sont plus figurées au mésolithique et laissent place aux motifs abstraits ou géométriques.
- Je n'ai pas eu connaissance de cette pièce, fit remarquer Louis.
- C'est normal, on vient juste de la découvrir, elle se trouvait à l'arrière du collier et s'était glissée à l'intérieur du crâne. Les restaurations des années trente l'ont collée à l'os et les résines l'ont noyée dans un magma la rendant invisible. La voici, tu peux l'examiner avant que je ne l'apporte au labo.

Louis prit l'objet, l'observa attentivement et le trouva fort beau dans son expression artistique. Effectivement les incisions rappelaient étrangement les formes callipyges de la Vénus de Lespugue mais la pendeloque devait être plus ancienne,

certainement de la fin du paléolithique, même si elle avait été trouvée dans une nécropole d'une période plus récente. En ouvrant délicatement le petit couvercle, il distingua à l'aide d'une loupe un agglomérat durci au fond de la minuscule boîte. Il proposa à l'archéologue de procéder à l'analyse du contenu. Le laboratoire trouverait peut-être des éléments débouchant vers d'autres pistes. Tous deux étaient intrigués par l'objet qui ressemblait assez peu à l'art du mésolithique breton.

Plusieurs jours s'écoulèrent avant la parution des résultats.

L'examen du contenu de la cupule avait révélé d'étranges conclusions ; un mélange de plantes s'apparentait à une préparation phytothérapeutique. Les botanistes avaient identifié de la sauge, de l'hysope, de l'armoise et de la rue. Deux faits nouveaux pouvaient surprendre : les analyses ADN avaient pris un grand retard, mais les deux hommes ignoraient la raison pour laquelle il avait fallu les refaire intégralement. Pour sa part, Louis s'était rendu une nouvelle fois sur le site pour s'imprégner des lieux. Il avait fait alors une étrange découverte : l'exhumation d'un dernier squelette, inconnu jusque là.

Les deux collègues connaissaient enfin la composition du contenu de la boîte et devaient en parler avec un spécialiste avant d'élaborer une quelconque théorie sur les motivations de ces meurtres. Zazzo avait demandé à Pierre, le botaniste qui avait prélevé et analysé les échantillons, de venir les rejoindre. Il entra dans le bureau pour leur expliquer les valeurs thérapeutiques de ces plantes.

- La sauge est utilisée comme antiseptique et antispasmodique, elle a aussi des vertus digestive et tonique. L'hysope est également tonique, c'est un puissant antipyrétique et expectorant. En souriant il ajouta : elle permet également d'évacuer les gaz intestinaux. L'armoïse a des propriétés similaires, de même que la rue, ici une variété de *ruta graveolens*, connue pour améliorer les insuffisances rénale et hépatique. Ce qui est curieux, c'est qu'après la dernière glaciation, la rue et l'hysope ne poussaient plus que dans les régions méditerranéennes.
- Mais alors, interrompit Louis, ces femmes ont fait un long périple pour venir jusqu'en Bretagne.
- Oui, renchérit Zazzo, et de plus elles sont les seules du groupe des vingt-trois squelettes de cette nécropole à se distinguer par leur alimentation. Elles mangeaient de la viande : les sillons de leurs dents ne sont pas aussi usés que ceux des habitants qui consommaient mollusques et coquillages, pourvus de particules de sable très abrasives pour les dents.
- Je voudrais préciser un autre fait, dit le botaniste : ces plantes ont une caractéristique bien spécifique, toutes les quatre ont des propriétés abortives.

Cette dernière révélation laissa Louis et Zazzo perplexes. Ils se trouvaient en présence de deux corps féminins, assassinés très brutalement. Les femmes venaient de régions méditerranéennes, elles n'appartenaient pas au groupe des autres squelettes et

l'une d'entre elles portaient une pendeloque ancienne contenant des herbes utilisées parfois pour provoquer des fausses-couches.

Tout à leur réflexion, ils n'entendirent pas le botaniste quitter le bureau. A peine virent-ils le biologiste refermer la porte après avoir déposé les conclusions des analyses d'ADN. Zazzo s'empara du dossier et lut alors à haute voix :

- On a une certitude, le sujet B a déjà enfanté. Néanmoins, il a fallu procéder une seconde fois à une série d'examen car les premiers résultats semblaient erronés ; nous pensons que le manipulateur avait commis des erreurs en analysant deux fois le même squelette. Or nous avons des résultats identiques pour les deux corps, ce qui est scientifiquement impossible.
- Sauf dans un cas, intervint subitement Louis et il poursuivit sans même lire la suite du dossier. Je crois avoir identifié le mobile du crime. Ces deux femmes ont été tuées par des individus du groupe de Théviac car elles suscitaient la peur, étaient différentes, avec des savoirs plus élaborés et connaissaient les vertus des plantes et les employaient comme telles. Elles représentaient un danger car elles aidaient les femmes qui ne souhaitaient pas enfanter ; de la même manière que, plus tard, les sorcières au Moyen Age. Par leur présence, ces deux femmes ont contaminé l'ensemble du groupe dans une sorte de malédiction ; toutes les personnes qui les ont approchées ont été massacrées pour éviter la propagation du mal ; avec toutefois moins de sauvagerie que le meurtre des deux femmes.

Je ne t'ai pas encore montré les photos du vingt-quatrième squelette de Théviéc : il est très particulier et les analyses confirment qu'il était le fils du sujet B.

Louis tendit à l'archéologue la liasse de photos prises sur le terrain avant le dégagement des ossements. La sépulture rappelait beaucoup celle des deux femmes. Les os saupoudrés d'ocre reposaient sur un lit de coquillages, des bois de cervidés formaient une sorte de couffin protégeant le squelette, comme une frontière sacrée que l'on ne peut franchir. L'anthropologue avait également découvert une masse importante de fins filaments rouges, placés dans un sac bituminé qui avait permis leur conservation. L'ensemble était disposé sous la tête formant une sorte d'oreiller. Les résultats conclurent à la présence de cheveux, mais l'importante quantité laissait penser qu'ils avaient appartenu à deux personnes ; pourtant l'ADN ne révélait l'identité que d'un seul individu. Par ailleurs, ces cheveux n'appartenaient pas au dernier squelette de Théviéc, même si les conclusions prouvaient une filiation certaine. Mais Louis avait déjà compris.

Les deux femmes, sacrifiées car elles dérangeaient, étaient cependant vénérées, tant leurs savoirs surpassaient ceux du groupe. Les offrandes et les parures l'attestaient, notamment la pendeloque ancienne transmise probablement par la lignée maternelle comme une forme d'héritage familial. Elle avait à l'origine une fonction apotropaïque, pour protéger du mauvais œil ; mais face au groupe de Théviéc, la protection avait été insuffisante et les femmes étaient devenues malgré elles les

victimes expiatoires d'une faute dont elles n'étaient pourtant pas responsables, mais dont la marque infamante et visible était insupportable et contaminante pour le groupe. Certainement exclues de la tribu et violemment lapidées, elles étaient enfin réunies dans la mort à l'intérieur de la même fosse. Le dernier squelette avait subi un sort identique, car l'incompréhension des autres avait atteint son paroxysme face à l'horreur ressentie devant cet individu.

En regardant les reproductions, Zazzo fit remarquer qu'il voyait non pas un mais deux squelettes enchevêtrés.

- C'est ce que j'ai cru au début, rétorqua Louis, mais observe attentivement le bassin.
- Il est très large et déformé, peut-être une maladie : une arthrose déformante.
- Non, répondit l'anthropologue. Tu vois là ce qu'on appelle un monstre tératopage xiphopage : des siamois reliés par le bassin. Ils sont les fils de l'une de ces femmes, toutes deux maudites par la vindicte du groupe. Elles ont fui leur région natale du Sud car elles étaient considérées comme impures à cause du monstre présent à leurs côtés et de leur particularité physique. Elles ont donc été sacrifiées tout comme l'enfant double qui les accompagnait, car elles étaient semblables, jumelles : Autres.

